

P.-J. Proudhon et la norme

Alain DELANNOY (POLEN)

Déclaration en anarchisme

Proudhon est connu comme le penseur de l'anarchie. L'anarchie est la négation de l'*ἀρχή*, « -archie » qui est le premier principe. L'anarchie est, en conséquence, l'« absence de principe » ainsi que Proudhon l'écrit lui-même dans son *I^{er} Mémoire* sur la propriété. L'anarchie est donc la négation de la norme. Elle s'oppose à la monarchie qui est le gouvernement d'un seul, à l'aristocratie qui est le gouvernement des meilleurs, à l'ochlocratie qui est le gouvernement de la foule, voire même à la démocratie qui est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. L'anarchisme s'oppose de même au monarchisme, au capitalisme, au communisme, voire même au socialisme. L'anarchie est en quelque sorte la société qui n'est plus fondée sur l'*ἀρχή*, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une société sans rapports hiérarchiques dans laquelle tous sont égaux les uns avec les autres. L'anarchie est une société dans laquelle il n'y a plus de pouvoir ni politique ni législatif ni judiciaire, plus d'État, plus de police, plus d'institution de la justice, ainsi qu'il est permis de l'interpréter à partir de la profession de foi anarchiste proudhonienne. C'est une société où « ce sera fait des aristocraties, des démocraties et de toutes les *kraties*, gangrènes des nations, épouvantails de la liberté¹ », comme cet anarchiste l'écrit un quart de siècle après s'être présenté comme étant « anarchiste ».

Le contexte de la naissance de cet anarchisme de Proudhon est celui de l'agitation qui suit la Révolution française, les chutes du I^{er} Empire puis de la restauration légitimiste avec le renversement de Charles X en 1830 et l'instauration de la Monarchie de Juillet et du Roi Citoyen, Louis-Philippe d'Orléans. C'est dans ce contexte politique agité que sont déjà apparues de nouvelles doctrines : le « socialisme », vers 1833 en particulier autour de la figure de Pierre Leroux, puis le « communisme », peu avant 1840, communisme qui est quant à lui porté par des personnes comme Auguste Blanqui, Étienne Cabet, voire certains disciples de Charles Fourier tels que Victor Considérant ; l'anarchisme enfin, dont la doctrine politique est en germe depuis quelques années (1834), n'est guère connu au sens revendicatif et positif que nous lui connaissons aujourd'hui.

En 1840, dans son *I^{er} Mémoire* sur la propriété, Proudhon se déclare « anarchiste ». Il a alors trente-et-un ans et ce *Mémoire* est son premier écrit conséquent. Il n'a alors publié que peu de travaux. Ces derniers sont mineurs et de peu d'importance tant sur le plan conceptuel que sur le plan de leur volume. Proudhon a publié un *Essai de grammaire* et un discours sur la *Célébration du dimanche*, ouvrages de moins de cent pages chacun. Il est encore un inconnu. Il a jusqu'alors surtout travaillé dans l'imprimerie et vient de finir des études reprises tardivement à Paris, notamment en suivant des cours au Collège de France. Ce *I^{er} Mémoire* est pourtant un volumineux

1 PROUDHON, *Du Principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la Révolution*, Paris, Dentu Éd., 1863, p. 115.

essai économique-politique de plus de trois cents pages. Cette œuvre est très rapidement traduite en plusieurs langues et va connaître un retentissement international, ce jusqu'au Nouveau Monde et en Russie. Le *Mémoire* est notamment lu et apprécié par Alfred de Vigny, Richard Wagner, Karl Marx, Friedrich Engels, Michel Bakounine, Léon Tolstoï. L'auteur n'en tire pourtant pas fortune. Ce livre a en effet surtout été connu des élites intellectuelles, qu'elles soient celles de l'économie, de la politique, de la philosophie ou des arts. Il n'a pas encore touché les classes populaires qui sont celles qui commencent désormais à faire les très gros succès de librairie.

Braver la norme

Le *Mémoire* de Proudhon a tout de même largement fait connaître son auteur au public à cause de la polémique qui s'en est suivie. Cette polémique, reprise par les journaux, est née à l'Académie de Besançon dont Proudhon avait reçu une bourse d'études. Les académiciens sont en effet choqués par la réponse de Proudhon à la question en titre de son mémoire : *Qu'est-ce que la propriété ?* En effet, à cette question, leur boursier répond : « La propriété, c'est le vol ! » De même que Rousseau, dans son discours sur l'*Origine de l'inégalité entre les hommes*, dénonçait cette inégalité comme illégitime, Proudhon s'est fait fort de prouver que le principe de propriété n'est pas davantage fondé légitimement. Il vient là bousculer cette norme du droit de propriété qui n'a vraiment été établie qu'un demi-siècle plus tôt, sous la Révolution.

Puisque la propriété privée n'est pas légitime, nous pourrions nous attendre à ce qu'il faille, en toute logique, qu'elle soit abolie et devienne commune. Il s'agirait dès lors de passer au communisme. Mais ce n'est pas du tout la conclusion que Proudhon tire. En effet, ayant renversé le principe de propriété, il le rétablit. La propriété est en effet, selon son raisonnement, indispensable à la famille au travers de l'héritage que les parents donnent à leurs enfants. Proudhon va même être l'un des premiers anticommunistes qui vienne du camp socialiste. Il attaque le communisme et n'a jamais cessé de ferrailer contre les communistes². Proudhon reproche en effet à ces communistes, par leur propriété commune, de détruire la cellule familiale en promouvant l'amour libre et la « communauté des femmes », c'est-à-dire les femmes mises à la disposition commune de tous les hommes. (Nous pouvons penser ici au *Nouveau monde amoureux* de Charles Fourier, Fourier dont Proudhon a lu les œuvres et qu'il a même croisé à l'imprimerie bisontine où il travaillait quand celle-ci imprimait les livres du fondateur de l'École sociétaire.)

Mais Proudhon ne s'est pas suffi de se dire anarchiste et que la propriété était le vol. Six ans après sa bombe anti-propriété de 1840, il écrit que « Dieu, c'est le mal », « Car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ; Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal³. » Cette apostrophe blasphématoire se trouve dans le *Système des Contradictions économiques*, livre sous-titré *Philosophie de la misère*. À propos de cette attaque contre Dieu, Sainte-Beuve, qui a connu Proudhon, se demande « pourquoi ces défis portés au genre humain, et sans nécessité aucune ».

2 Proudhon note dans son *Carnet* : « Que c'est bête le communisme, quand on y pense. » (PROUDHON, *Carnets*, Vol. III, p. 327).

3 PROUDHON, *Système des Contradictions économiques, Philosophie de la misère*, Tome I, Paris, Éd. Guillaumin, 1846, p. 416.

Nous relevons que, effectivement, si la conclusion sous forme de slogan, « la propriété, c'est le vol », pouvait avoir sa place dans un livre qui traitait d'économie, dans ce nouvel essai d'économie que sont les *Contradictions économiques*, cette apostrophe, « Dieu, c'est le mal », apparaît comme incongrue. Elle n'est d'ailleurs pas très convaincante dans la mesure où nous ne trouvons pas vraiment de démonstration pour parvenir à cette étonnante conclusion. Dans le *Mémoire* sur la propriété, il y avait une habile construction logique visant à délégitimer la propriété, or ce n'est pas vraiment le cas cette fois pour prouver que Dieu serait le mal. Toute véhémence et déclamatoire soit la formule, elle peut enflammer par sa ferveur mais elle ne convainc pas vraiment par la raison.

Si cette formule n'est pas convaincante, l'auteur la reprend pourtant ultérieurement dans d'autres œuvres. Il la répète par exemple dans son journal *Le Peuple* pendant la II^e République :

« Liberté ! âme du monde, principe créateur, conservateur et régénérateur, vie des nations, force universelle, idée absolue, devant laquelle les autres idées sont comme des étincelles voltigeant dans l'infini, sans laquelle Dieu lui-même est le mal, et la propriété le vol⁴ !... »

Sainte-Beuve écrit de cette formule, « Dieu, c'est le mal » que « [l]à est le tic, l'énormité, la bravade, je ne sais comment dire, une sorte de paraphe et de signature qui s'affiche et qui saute aux yeux⁵ ». Le critique a au moins en partie raison. Il y a en effet ici quelque chose qui ressemble à de la *bravade* : il s'agit de braver la norme qui associe Dieu au bien afin de renverser cette norme pour parvenir à marier désormais la divinité au mal plutôt qu'au bien. En outre, nous notons que c'est avec un remarquable panache littéraire que cette norme est bravée.

Une écriture anarchiste hors normes

²Nous trouvons déjà ce panache dans le I^{er} *Mémoire* sur la propriété. En voici le tout début de la Préface :

« Si j'avais à répondre à la question suivante : *Qu'est-ce que l'esclavage ?* et que d'un seul mot je répondisse, *C'est l'assassinat*, ma pensée serait d'abord comprise. Je n'aurais pas besoin d'un long discours pour montrer que le pouvoir d'ôter à l'homme la pensée, la volonté, la personnalité, est un pouvoir de vie et de mort, et que faire un homme esclave, c'est l'assassiner. Pourquoi donc à cette autre demande, *Qu'est-ce que la propriété ?* ne puis-je répondre de même, *C'est le vol*, sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transformée ?

J'entreprends de discuter le principe même de notre gouvernement et de nos institutions, la propriété ; je suis dans mon droit : je puis me tromper dans la conclusion qui ressortira de mes recherches ; je suis dans mon droit : il me plaît de mettre la dernière pensée de mon livre au commencement ; je suis toujours dans mon droit.

4 PROUDHON, *La Voix du peuple*, n° 124, « Au président de la République, le socialisme reconnaissant », article du 2 février 1850.

5 SAINTE-BEUVE, *Proudhon, sa vie et sa correspondance, 1838-1848*, Michel Lévy frères Éd., 5^e édition, 1875, p. 231, note 1.

Tel auteur enseigne que la propriété est un droit civil, né de l'occupation et sanctionné par la loi ; tel autre soutient qu'elle est un droit naturel, ayant sa source dans le travail : et ces doctrines, tout opposées qu'elles semblent, sont encouragées, applaudies. Je prétends que ni le travail, ni l'occupation, ni la loi, ne peuvent créer la propriété ; qu'elle est un effet sans cause : suis-je répréhensible ?

Que de murmures s'élèvent !

— *La propriété, c'est le vol !* Voici le tocsin de 93 ! voici le branle-bas des révolutions ! ...

— Lecteur, rassurez-vous : je ne suis point un agent de discorde, un boute-feu de sédition. J'anticipe de quelques jours sur l'histoire ; j'expose une vérité dont nous tâchons en vain d'arrêter le dégagement ; j'écris le préambule de notre future constitution. Ce serait le fer conjurateur de la foudre que cette définition qui vous paraît blasphématoire, *la propriété, c'est le vol*, si nos préoccupations nous permettaient de l'entendre ; mais que d'intérêts, que de préjugés s'y opposent !... La philosophie ne changera point, hélas ! le cours des événements : les destinées s'accompliront indépendamment de la prophétie : d'ailleurs, ne faut-il pas que justice se fasse, et que notre éducation s'achève ?

— *La propriété, c'est le vol !*... Quel renversement des idées humaines ! *Propriétaire* et *voleur* furent de tout temps expressions contradictoires autant que les êtres qu'elles désignent sont antipathiques ; toutes les langues ont consacré cette antilogie. Sur quelle autorité pourriez-vous donc attaquer le consentement universel et donner le démenti au genre humain ? qui êtes-vous, pour nier la raison des peuples et des âges ?

— Que vous importe, lecteur, ma chétive individualité ? Je suis, comme vous, d'un siècle où la raison ne se soumet qu'au fait et à la preuve ; mon nom, aussi bien que le vôtre, est CHERCHEUR DE VERITE ; ma mission est écrite dans ces paroles de la loi : *Parle sans haine et sans crainte ; dis ce que tu sais*. L'œuvre de notre espèce est de bâtir le temple de la science, et cette science embrasse l'homme et la nature. Or, la vérité se révèle à tous, aujourd'hui à Newton et à Pascal, demain au pâtre dans la vallée, au compagnon dans l'atelier. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, et, sa tâche faite, il disparaît. L'éternité nous précède, l'éternité nous suit : entre deux infinis, qu'est-ce que la place d'un mortel, pour que le siècle s'en informe⁶ ? »

Nous relevons en premier lieu la déclaration iconoclaste de cet auteur : « il me plaît de mettre la dernière pensée de mon livre au commencement. » Cette déclaration provoque une mise en abyme dans la mesure où la « dernière pensée » du livre, en étant placée au début, devient par voie de conséquence la première. Il se trouve que, en effet, dès son tout premier paragraphe, Proudhon amène la solution à la question qu'il pose sur la propriété. Il affirme qu'il *a le droit* de faire ainsi ; mais il sait parfaitement que cela ne se fait pas. Il sait que la norme est au contraire de ne présenter sa conclusion qu'à la fin, ce en particulier quand la conclusion, comme ici, est particulièrement surprenante. C'est même parce qu'il sait que cela ne doit pas se faire qu'il insiste pour dire qu'il a le droit de le faire.

D'autre part, nous sommes ici dans un essai économique-politique où nous entendons des murmures, des applaudissements, le tocsin et même la foudre. Il est même donné la parole à la « loi ». Nous notons aussi que l'auteur intervient dès le début à la première personne du singulier : il n'use pas du nous de modestie qui s'impose comme norme dans l'écriture académique depuis Port-Royal. Or cet auteur qui ne craint pas de dire « je » n'a pourtant encore aucune notoriété. Alors que

6 PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété ?* Paris, J.-F. Brocard, 1840, pp. 1-3.

ce « je » est celui d'un inconnu, il ne quitte jamais la scène. Il s'adresse même au *lecteur* avec lequel s'engage un dialogue. Tandis que le moi de Proudhon s'exprime sans aucune modestie, si ce n'est une certaine fausse modestie – « ma chétive individualité » –, en prenant parfois le ton de la confiance – « ma pensée » –, il y a ces murmures et applaudissements venus d'on ne sait où et causés par on ne sait qui. Nous avons aussi deux autres auteurs – « tel auteur » et « tel autre » –, un pâtre, un compagnon dans l'atelier, Newton, Pascal... L'impression générale est qu'il y a une foule qui écoute et réagit au discours prononcé par cet auteur inconnu. Quant au style, il tient de la tragédie et est tout imprégné de sublime et même de romantisme.

C'est par ailleurs plus loin, dans ce même livre sur la propriété, que Proudhon fait sa profession de foi anarchiste. Il parle aussi, toujours dans ce *Mémoire* sur la propriété, de mariage et aborde d'autres questions dont le rapport avec son sujet principal est encore plus ténue. En bref, il ne suit pas du tout la méthode académique et conduit son discours d'une manière qui se fait sans cesse déroutante. Cette méthode est celle que nous retrouvons dans les nombreux ouvrages philosophiques, politiques ou économiques de Proudhon. Tout s'y mêle et il y a des thèmes secondaires qui reviennent d'un écrit à l'autre comme des leitmotivs : la littérature, le romantisme, la famille... Il y a aussi, et quel que soit le sujet de l'ouvrage, des groupes sociaux régulièrement, parfois juste par une courte pique, pris pour cible : la bohème littéraire et artistique, la presse, les partisans de l'amour libre... Nous trouvons aussi des boucs-émissaires, en particulier Lamartine et George Sand. Ce procédé hors norme a valu jusqu'à ce jour une réputation d'autodidacte à Proudhon alors que celui-ci est au contraire un produit de l'enseignement supérieur. Proudhon n'est en effet pas du tout un autodidacte, il se comporte par contre dans l'écriture en anarchiste, en rejetant les normes, ce alors même qu'il les connaît.

Un anarchisme qui consiste à sortir de la norme

Nous pourrions dès lors, en reprenant le mot de Sainte-Beuve, être tenté de conclure de Proudhon qu'il ne fait là que de la *bravade*. En effet, il est étrange de déclarer la propriété comme étant un droit sacré après avoir fait tant d'efforts pour la délégitimer. De même, alors que Proudhon prétendait que Dieu était le mal, il dénonce pourtant ailleurs que l'athéisme est le père du crime⁷. Enfin, cet anarchiste aurait aimé être ministre de Louis-Philippe et que Henri V soit le dernier roi de France. La confession de cet anarchisme n'intervient d'ailleurs que très peu de fois dans l'œuvre considérable de Proudhon. Elle n'est guère clairement exposée que dans le *1^{er} Mémoire* puis, onze ans plus tard, dans *Idée générale de la révolution au XIX^e siècle*⁸. En 1863, cet anarchiste parle de lui-même comme étant « celui qui écrit ces lignes et qui dès 1840 s'était déclaré *anarchiste* ». Proudhon est donc celui qui, une vingtaine d'années plus tôt, s'était déclaré anarchiste ; mais nous relevons qu'il n'écrit pas qu'il était anarchiste. Il n'écrit pas davantage, s'il l'était alors, qu'il le serait demeuré.

7 PROUDHON, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, Tome II, Paris, Éd. Garnier, 1858, p. 42.

8 PROUDHON, *Idée générale de la révolution au XIX^e siècle*, 1851. Dans son journal la *Voix du Peuple*, pendant la II^e République, l'anarchisme est par deux fois globalisé à une première personne du pluriel quand Proudhon parle de « nous autres anarchistes » et écrit que « [n]ous sommes, en conséquence, et nous l'avons proclamé plus d'une fois, des anarchistes ». (*Mélanges*, Vol. II, Paris, Éd. Lacroix, p. 248 ; et Vol. III, p. 9) Nous notons que Proudhon exagère en prétendant avoir « proclamé plus d'une fois » être anarchiste.

Cependant, sur ce point de l'anarchisme de l'anarchiste Proudhon, nous constatons que cet auteur a fait un travail révolutionnaire. Mais la qualité révolutionnaire de ce travail réside avant tout dans les mots eux-mêmes. En effet, quand il ajoute, en note, dans une réédition de son *1^{er} Mémoire*, que « [l]e sens ordinairement attribué au mot *anarchie* est absence de principe, absence de règle ; d'où vient qu'on l'a fait synonyme de *désordre*⁹ », nous notons quant à nous que c'est ainsi que Proudhon emploie en général le mot *anarchie* dans son œuvre, de manière péjorative pour désigner le *désordre*. Or ce travail de réflexion que Proudhon opère sur ce mot n'a pas tant consisté à en contester ce sens de *désordre* qu'à approfondir un nouveau sens positif pour ce mot. Proudhon s'est emparé du mot anarchie et a imaginé d'en développer la signification positive. Proudhon est très largement celui à qui nous devons la popularisation d'un sens mélioratif, ou tout du moins revendicatif pour ceux qui s'y reconnaissent, au mot anarchie de nos jours.

Nous pourrions dès lors nous demander si, en fin de compte, Proudhon était ou non anarchiste. Si nous avons l'image de l'anarchiste comme celle un émeutier ou quelqu'un qui vit en dehors de la loi, Proudhon ne fut pas du tout un anarchiste. Il n'a en effet quasi pas participé à la Révolution de Février 1848 ni n'a été un tribun appelant à la révolte. S'il fut surnommé l'« Homme-Terreur », il avait pourtant Robespierre et la Terreur en horreur. Quand il fit trois ans de prison, ce fut pour délit de presse à cause d'un article jugé outrageant pour le Président de la République et non pour la participation à quelque émeute que ce soit. La terreur de Proudhon était dans sa plume sans que celle-ci n'invite jamais publiquement au désordre.

Proudhon n'est en effet pas du tout quelqu'un qui promet le désordre ni même l'anarchie. Il promet au contraire l'ordre. Il veut par dessus tout voir s'instaurer un ordre juste. C'est afin de répondre à cette nécessité de l'ordre qu'il publie *De la Création de l'ordre dans l'humanité* en 1843. Si *destruam et œdificabo* est la devise qu'il met en tête de son *Système des contradictions économiques*, c'est que, selon lui, « Démolir, c'est bâtir¹⁰ ! » Il s'agit de questionner la norme pour en tester la légitimité¹¹. Si nécessaire, il s'agit de rétablir cette norme sur de nouvelles bases. Mais il n'est pas vraiment question de tout mettre à bas.

Pourtant, il ne fait aucun doute que le tempérament de Proudhon était anarchiste et le poussait à sans cesse aller contre les idées reçues et à remettre toujours tout ce qui est établi en question. Au premier chef, dans la mesure où l'échange de communication entre les hommes se fait au moyen du langage, il lui faut questionner les normes du langage, qu'il s'agisse des mots de ce langage ou des formes du discours. En résumé, la pensée se doit de tenter toutes les voies possibles sans aucune retenue si ce n'est que la raison vient ensuite refréner des idées qui se voient repoussées après avoir été jugées mauvaises.

D'ailleurs, cet anarchisme qui n'interdit a priori de rien penser et enjoint au contraire à imaginer l'impensable explique pourquoi l'anarchiste Proudhon ne fut jamais un libertaire. Ce mot « libertaire » a même été créé par un disciple de Proudhon, Joseph Déjacque, dans un pamphlet contre son maître. Du côté de Proudhon, il n'emploie que très rarement ce mot de « libertaire » et nous ne l'avons rencontré employé, contrairement au mot anarchiste qui peut prendre un sens

9 PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété ?* Paris, Garnier frères Éd., 1849, p. 242, note de bas de page.

10 PROUDHON, *La Voix du Peuple*, n° 89, « À propos de Louis Blanc », 3^e article, 29 décembre 1849.

11 Nous découvrons une explication de cette étonnante méthode dans *Banque d'échange* : « Notre principe à nous, au contraire, est la négation de tout dogme ; notre première donnée, le néant. Nier, toujours nier, voilà notre méthode de construction en philosophie. C'est en suite de cette méthode négative que nous avons été conduit à poser comme principe, en religion, l'athéisme ; en politique, l'anarchie, en économie politique, la non-propriété. » (PROUDHON, *Œuvres complètes* de P.-J. Proudhon, Tome VI, Paris, Marpon et Flammarion Éd., 1883, p. 144)

mélioratif, que de manière péjorative sous sa plume. Être *libertaire*, c'est en effet être *pour* la liberté quand Proudhon est quelqu'un que son raisonnement pousse à préférer aller *contre*. Il est anarchiste parce qu'il remet la norme en question. Il est *contre* le pouvoir et non *pour* la liberté puisque l'important est avant toute chose de remettre en question la norme. Être toujours et systématiquement *contre* la norme ne saurait en effet être promu en adoptant le point de vue de liberté du libertaire ; mais au contraire en posant un regard anarchiste sur le monde.